POLITIQUE REGIONALE

Dédé ou l'enfant du Bloc National

oooooooooo

Dédé ou D.-D.

Ce n'est pas, comme on le croit, le titre d'une opérette. Le D-D, c'est le Double-Décime, c'est « l'enfant de la faute » du Bloc National. Sa mère, honteuse, le cache avec soin. Elle n'en parle pas Elle le laisse en pension clandestine chez M. le Percepteur. Défense d'en souffler mot et de le laisser sortir avant le Onze-Mai.

Les candidats du Bloc National vous chantent : l'Allemagne paiera. Nous avons sauvé la France. Les sinistrés sont nos amis. Vive l'Alsace et la Lorraine, la fariodondaine....

Jamais ils ne vous chanteront leur grand air de Dédé ou du Double-Décime :

Dans la vie faut pas s'en faire.
Le Bloc National a fait ses affaires
Mais pour les ballots
Y a six milliards d'impôts !

Cet air-là, vous allez seulement l'entendre après les élections. Pour y habituer les contribuables, tout doucement, l'orchestre des Contributions prélude par quelques notes sur les timbres et le chiffre d'affaires, mais ce n'est qu'un lever de rideau. Le grand air du Double-Décime va nous être chanté vers la fin de Mai et vous recevrez alors la partition complète des Impôts, paroles et musique, avec accompagnement d'avis sans frais et de contrainte.

Nous invitons les électeurs-contribuables à faire des économies en vue de se préparer à cette petite fête MM. Plichon, Narcisse Boulanger ou Rillart de Verneuil ne se priveront pas de vacances pour cà, mais le Bloc National a décidé que, dans un but d'économie, les modestes contribuables porteront, cette année, chez le Percepteur, l'argent du traditionnel voyage à la mer.

Le Onze Mai, ces beaux Messieurs du Double Décime vous convient aimablement à voter pour eux Mais le lendemain, — finie la comédie — ils mettront moins de façons à nous faire passer au tourniquet du Fisc !

Eug. GUILLAUME.

NORD

Fédération Républicaine du Nord

UNION DES PARTIS RÉPUBLICAINS

Aperçu Républicain

L'ENTENTE DITE RÉPUBLICAINE ET LA POLITIQUE DE M. POINCARÉ

Un scrupule que tous les électeurs comprendront nous a interdit de jeter dans la bataille électorale le nom de M. Raymond Poincaré et de faire intervenir dans un débat régional la personnalité du Président du Conseil.

Nous ne constatons pas sans regret, ni sans tristesse, que les candidats de l'Entente, dite Républicaine et Démocratique, n'ont pas compris ou n'ont pas voulu comprendre notre réserve et qu'ils n'ont pas hésité à se servir pour des fins égoïstes d'un nom qui n'a jamais été leur propriété.

Non satisfaits de brandir ce nom comme un drapeau qui leur appartiendrait en propre, les candidats de l'Entente dite Républicaine et Démocratique n'ont cessé depuis l'ouverture de la campagne électorale de s'abriter derrière l'autorité de l'homme d'Etat qui défend avec une inlassable énergie les grands intérêts de la France.

« La liste de l'Entente Républicaine et Démocratique, font-ils imprimer dans leurs journaux en caractères d'affiche, représente seule la politique intérieure et extérieure de M. Poincaré ».

Une tentative d'accaparement aussi caractérisée ne peut rester sans réponse.

« Il y a une différence entre les réactionnaires et nous, disait dimanche à Douai, M Daniel-Vincent . Nous servons M Poincaré : eux, ils s'en servent. »

Ce que M. Daniel-Vincent n'a pas dit et ce qu'il nous permettra de rappeler, c'est que lorsque M. Raymond Poincaré a réformé son ministère et qu'il a groupé autour de lui les hommes qui lui semblaient qualifiés pour seconder utilement son action, il a demandé à deux représentants de la Fédération Républicaine du Nord, MM. Loucheur et Daniel Vincent de lui prêter leur concours.

Le jour où le nouveau ministère Poincaré se présenta devant le Parlement deux des députés et non des moindres, de l'Entente, MM Grousseau et Vandanime s'empressèrent, il est vrai, de se faire mettre en congé, ce qui nous oblige à leur demander aujourd'hui si la politique de M. Poincaré qu'ils se targuent d'avoir toujours appuyée de leurs suffrages avait brusquement cessé de leur plaire ou si la présence au ministère de deux représentants du département du Nord leur apparaissait comme inadmissible.

En attendant que MM Vandame et Grousseau aient répondu à cette question — et il est à présumer que l'attente sera longue — l'Entente dite Républicaine et Démocratique continuera de confisquer à son profit le prestige du Président du Conseil.

Elle continuera de se prétendre l'unique soutien d'une politique dont deux de ses meilleurs amis ont prouvé par leur attitude qu'ils entendaient se désintéresser.

Plus modestes et plus discrets, les chefs de la Fédération Républicaine du Nord se contenteront d'apporter à cette politique et à celui qui la dirige leur fervente adhésion et leur active collaboration.

Les électeurs, aux yeux de qui les faits seuls comptent, apprécieront

Paul T PELLEAU
Secrétaire Général de la Fédération Républicaine du Nord.

PAS DE PANACHAGE

Le mode de scrutin actuel est si compliqué que, sur le désir formulé par beaucoup d'électeurs, nous croyons devoir donner ci-dessous quelques éclaircissements.

1° Ne sont tenus à la disposition des électeurs dans les bureaux de vote que des bulletins correspondant aux listes officiellement déposées à la Préfecture.

2° La Fédération Républicaine du Nord n'a déposé et ne reconnaît qu'une seule liste, celle qui porte en tête le titre de FEDERATION REPUBLICAINE DU NOD (Union des partis républicains).

C'est avec celle-là — et avec celle-là seule — que nous vous demandons de voter.

Elle commence par les noms de : Louis Loucheur, Daniel-Vincent et se termine par ceux de le docteur Octave Riche A. Taffin.

3° Les autres listes imprimées portant certains noms empruntés à la nôtre sont formellement repoussées par nous.

Nous avons déjà protesté et nous protestons encore contre l'abus, qui ne peut être à notre grand regret puni par la loi, commis par ceux qui mettent ces listes en circulation

4° Un électeur qui vote avec ces listes panachées ou qui panache lui-même la sienne diminue en réalité la valeur effective de son vote et cause un grave préjudice à la liste pour laquelle il croit cependant voter

En effet chaque rature, chaque panachage a comme conséquence de diminuer la moyenne des voix obtenues par les divers candidats.

Or, suivant que cette moyenne est plus ou moins grande, la liste obtient plus ou moins de sièges.

Donc, panacher une liste c'est contribuer d'une façon importante à diminuer le nombre des sièges qui lui sont attribués.

De plus dans le Nord la liste qui obtiendra la plus forte moyenne recevra un ou deux sièges en sus de sa part.

Panacher la liste de la F. R. N. c'est diminuer ses possibilités certaines d'obtenir des sièges supplémentaires et c'est reporter ses chances sur une liste adverse.

5° Panacher notre liste, c'est donc contribuer à combattre la politique que nous représentons et qui est notamment celle de la défense des droits de la France symbolisée sur notre liste par deux Ministres de M. Raymond Poincaré.

LOUCHEUR Louis ; DANIEL-VINCENT ; l'abbé LEMIRE ; DELESALLE Charles ; MACAREZ Ernest ; René LEFEBVRE ; BALAVOINE Jules ; BLONDE Isale ; BREGUET Jacques ; CONEM Charles; CRAPEZ Constant ; docteur CUISSET Maurice ; DEHAENE Jules ; DELECROIX Henri ; HAZARD Roger; docteur LEDUC François; LE ROY Alfred ; MARTEL Henri ; MONTEUUIS Isidore ; MOTTE Fernand ; Maurice OLIVIER ; PARENTY Georges ; docteur RICHE Octave ; TAFFIN Amé.

PAS D'EQUIVOQUE

Astucieusement composées par d'impudents faussaires, de nouvelles listes panachées qui commencent par les noms de LOUCHEUR, DANIEL-VINCENT pour finir par le nom de A. TAFFIN et qui comprennent les noms d'un grand nombre de candidats de l'Entente, ayant été mises en circulation LA FEDERATION REPUBLICAINE DU NORD attire l'attention des républicains sur le danger qu'il y aurait à déposer dans l'urne un bulletin de vote qui n'aurait pas été minutieusement lu d'un bout à l'autre.

Avant de voter, les électeurs républicains doivent s'assurer que leur bulletin porte bien la mention FEDERATION REPUBLICAINE DU NORD (Union des Partis Républicains) et comprend les noms des 24 candidats de la F. R. N.

La Fédération Républicaine du Nord.

LES REUNIONS DE LA F. R. N.

MERCREDI 7 MAI. — Annœulin à 18 heures; Roubaix à 20 heures.

JEUDI 8 MAI.— Soire-le-Château à 11 heures Avesnes à 15 heures ; Jeumont à 18 heures ; Hautmont à 20 heures.

VENDREDI 9 MAI — Berlaimont à 10 heures Fourmies à 11 h. 30 ; Trélon à 14 h 15.

SAMEDI 10 MAI. — Le Cateau à 15 heures ; Landrecies à 17 heures ; Valenciennes à 20 h.

Parti Socialiste (S. F. I. O.)

Aperçus Socialistes

ŒUVRE DE JUSTICE...

Au cours des réunions qu'ils ont tenues dans les milieux agricoles, nos amis ont pu constater, comme nous-même, l'attention particulière que les populations de nos villages apportent à l'exposé qui leur est fait des origines et des conséquences de la vie chère.

La cherté de la vie est toujours une notion comparative, a-t-on pu dire. La vie semble, en effet, d'autant plus chère que le produit du travail, les revenus, sont plus maigres.

L'instabilité du cours de la monnaie rend d'ailleurs cette situation plus alarmante encore.

Et c'est avec colère que les classes laborieuses de ce pays apprennent les causes d'une aussi redoutable crise, créée d'une part par l'agio et d'autre part, par les bénéfices scandaleux que certains prélèvent à la fois sur la production et la consommation

En dépit des apparences, ce n'est pas le paysan qui fixe le cours des blés. Le producteur reste soumis à certaines puissances occultes qui lui ravissent à 85 fr. le blé que les grands consortiums de minoterie revendront, après certains triplages de bourse à 95 et 100 francs, dépouillant ainsi le cultivateur et écrasant le consommateur.

Sur un kilo de sucre le betteravier n'a que quelques centimes tandis que le raffineur prend un bénéfice de près de 2 francs.

Comment s'étonner dès lors qu'une certaine raffinerie ait pu réaliser l'année dernière 29 millions de bénéfices avec un capital de 40 millions

Il résulte d'un rapport officiel qu'un grand fabricant de sucre, paya au cours de la campagne dernière, 122 fr. 05 la tonne de betterave qui devait lui rapporter 300 francs.

Nous avons déjà noté ici quelques-uns de ces scandales, et aujourd'hui en tous lieux, une légitime indignation gonfle les cœurs.

Producteurs et consommateurs, spoliés par ces mêmes puissances parasitaires s'unissent dans une même indignation comme ils s'uniront demain pour une même œuvre salutaire de justice, contre tous les tripoteurs

Pierre DELCOURT,
Conseiller général du Nord

VOUS AVEZ LA PAROLE

Le Parti Socialiste est le seul qui a toujours lutté pour la Paix, le Progrès et la Justice sociale, le seul qui n'a pas eu peur de s'attaquer aux puissances d'argent et de corruption.

En toutes occasions il a défendu les intérêts des travailleurs en même temps que les intérêts généraux de la Nation et de l'Humanité.

Ouvriers et agriculteurs, artisans, petits commerçants et petits industriels, pêcheurs et navigateurs, employés, fonctionnaires, victimes de la guerre et retraités, tous ont vu leurs légitimes revendications soutenues par les députés socialistes.

L'action des élus socialistes a été uniforme nette, franche et loyale. Nul ne peut le contester Etant en faible minorité, nos députés, obligés de lutter contre une Chambre farouchement chauvine et réactionnaire, n'ont pu parvenir, très souvent, aux résultats désirés, mais ils ont empêché bien des mauvais coups contre la Paix, contre l'Europe laïque, contre les libertés ouvrières

Que de fois n'avons-nous pas entendu dire par de simples républicains et même par des adversaires de bonne foi : « Ah ! si les socialistes étaient plus nombreux, cela irait mieux. Les spéculateurs auraient été poursuivis, le double-décime repoussé, le service militaire serait diminué, l'amnistie votée, etc... »

Il ne tient qu'aux électeurs de renforcer leur nombre le 11 mai prochain.

Ils ont vu le travail accompli par nos élus ; ils l'ont approuvé ; ils l'approuveront une fois de plus en votant pour les candidats du parti, le grand parti de l'Ordre, du Travail de la Paix, de la Fraternité.

Les candidats du Parti Socialiste :

Gustave DELORY ; Ernest COUTEAUX ; Léon ESCOFFIER ; Charles GONIAUX ; Albert INGHELS ; Jean LEBAS ; François LEFEBVRE ; Ernest PIET ; Ch. SAINT VENANT ; Aug. BEAUVILLAIN; Louis BLEMANT; Henri BRIFFAUT ; Ephrem COPPEAUX ; Ch DE BRABANDER ; Alphée DELANNOY ; Pierre DELCOURT ; Maurice HECKEL ; Ad. LORTHIOIR ; Louis LOUIS ; Aug. PARSY ; Aug RAGHEBOOM ; Roger SALENGRO ; Aug. SUSTENDAL ; Charles VALENTIN.

POUR PRENDRE NOTE

La Fédération porte à la connaissance des sections qui avaient sollicité son concours que, sur l'ordre du médecin, Roger SALENGRO, malade, se voit dans l'impossibilité de prendre la parole aux réunions.

Les sections voudront bien excuser notre camarade et se joindre à nous pour le prier d'agréer nos vœux de prompt rétablissement.

Parti communiste (S. F. I. C.)

LE PROGRAMME DU BLOC OUVRIER-PAYSAN

AMNISTIE. — Générale aux victimes du capitalisme, condamnés militaires, faits de grève et délits politiques Réintégration de tous les révoqués des services publics.

JUSTICE POPULAIRE. — Généralisation du jury. Suppression de la magistrature. Abolition des conseils de guerre et des bagnes militaires. Constitution d'une Haute Cour populaire pour juger les responsables de la guerre.

RECONSTRUCTION — Paiement immédiat des dommages de guerre restant dus aux petits sinistrés Révision des indemnités accordées aux sinistrés de la grande bourgeoisie. Répression du trafic des zones de cession.

EXPROPRIATION DU GRAND CAPITAL.— Socialisation des banques usines assurances, pétrole, sucre Etablissement d'un contrôle ouvrier par les comités d'usine. Journée de 8 heures, 6 heures pour les industries insalubres, Minimum de salaire. Droit de coalition et de grève aux fonctionnaires et aux travailleurs étrangers.

FINANCE. — Extinction de la dette publique par la saisie des grandes fortunes. Suppression de l'impôt sur les salaires et de l'impôt indirect frappant la consommation.

EXTERIEUR. — Annulation du traité de Versailles. Alliance avec l'Union des Républiques Soviétiques. Organisation des Etats-Unis d'Europe.

LOYERS. — Taxation des loyers. Réquisition des locaux d'habitation. Construction par les municipalités d'immeubles à loyer bon marché. Organisation du logement en service public.

VIE CHERE. — Répression vigoureuse de la spéculation et de l'accaparement. Contrôle des prix par des commissions syndicales et coopératives. Développement des coopératives avec l'appui financier du gouvernement ouvrier-paysan.

LA FEMME — La maternité rétribuée comme fonction sociale. Pour la femme, égalité des droits civils et politiques. Salaire vital garantissant l'indépendance économique. Services collectifs pour l'organisation de la vie ménagère

L'ENFANT — Instruction obligatoire laïque et vraiment gratuite de tous les enfants jusqu'à l'âge de 16 ans. Mise à la charge de l'Etat des frais d'entretin et d'éducation de la jeunesse ouvrière et paysanne faisant preuve d'aptitudes spéciales.

HYGIENE PUBLIQUE — La société doit garantir à chaque être humain les meilleures conditions possibles de développement et d'hygiène Un régime qui laisse mourir 140 000 enfants tous les ans, 200 000 tuberculeux et syphilitiques est un régime qui doit disparaître.

SOLIDARITE. — Assurances sociales sans cotisation ouvrière contre tous les risques afférant à la vie, au travail des ouvriers, paysans, employés, fonctionnaires. Salaire minimum aux mutilés et retraités du travail et de la guerre

LA TERRE APPARTIENT A CEUX QUI LA CULTIVENT — Expropriation des grands propriétaires fonciers. Remise des fermes et métairies expropriées soit aux coopératives agricoles, soit aux familles de ceux qui les cultivaient précédemment. Les petits propriétaires exploitant eux-mêmes conserveront la propriété perpétuelle de leur bien Crédit agricole d'Etat pour le perfectionnement de la technique et de l'outillage. Electrification des campagnes Admission des ouvriers agricoles, journaliers, domestiques de ferme au bénéfice des lois ouvrières des assurances sociales.

VERS LA CONQUETE DU POUVOIR. — Formation d'un gouvernement ouvrier paysan ; Abolition de la constitution bourgeoise. Suppression de l'armée permanente et de l'industrie privée des armements Formation d'une milice ouvrière-paysanne pour la défense des conquêtes du Bloc ouvrier paysan Organisation d'une véritable démocratie sur la base des Soviets ouvriers et paysans associant les syndicats à la gestion des services publics. Dictature du prolétariat.

Les Candidats :

DELOURME Clotaire ; BARRA Gustave ; BASSEVILLE Martin ; CAPLIEZ Charles ; CHOMY Auguste CORBEAUX Jules ; DELARUE Eugène DEHONT Henri ; DESMETTRE Gustave ; DESOBLIN Augustin ; DUBLED Stéphane ; FREALLE Clément ; KIMPE Victor LOUBET Arthur ; MERDA Charles ; MONIOT Victor ; NUTTIN Henri ; PIERPONT Arthur ; POTIER Emile ; RAMETTE Arthur ; RAUX Lucien ; ROUSSEL Paul ; VICTOOR Charles ; WANTELET Jean-Baptiste.

PAS-DE-CALAIS

Parti Socialiste (S. F. I. O.)

LA CAMPAGNE ELECTORALE CONTINUE AVEC SUCCES

Les candidats socialistes continuent inlassablement leur propagande dans les trois arrondissements du Premier Secteur.

Ces jours derniers MAES a parlé à GRENAY NOYELLES-LES-VERMELLES, ISBERGUES et ANNEQUIN, tandis que CADOT se faisait applaudir à OLHAIN, GAUCOURT, ESTREES-CAUCHY et à GAUCHIN-LE-GAL César BERNARD de son côté poursuit son action dans l'arrondissement de Saint-Pol. Partout les réunions socialistes sont marquées du plus franc succès.

Echos de la campagne électorale

DANS LE FINISTÈRE

La dernière soirée d'inscription des listes électorales a été illustrée à Quimper par une petite scène de vaudeville.

Il était minuit moins dix Une dernière liste venait d'être déposée *in extremis* à la permanence de la Préfecture, quand un homme fit un grand fracas en entrant dans le bureau. Il venait protester énergiquement contre « l'abus qui avait été fait de son nom » et venait se faire rayer de la liste établie vingt minutes plus tôt.

Il racontait qu'on l'avait réveillé à dix heures et demie du soir et obligé à se lever. Encore tout engourdi de sommeil, il avait donné son adhésion sans même connaître les noms de ses colistiers. Et il venait de s'apercevoir, lui « presque communiste », que le nom d'un comte authentique figurait près du sien...

Hélas ! il était trop tard pour le désistement !

Le protestataire, qui, dans sa hâte, n'avait eu le temps que de chausser des sabots, s'en fut dire leur fait à ses colistiers, qui tenaient conseil dans un café.

Ceux-ci durent être convaincants et obstinés, car... quelques heures plus tard, au petit jour, le candidat malgré lui partait en tournée électorale...

DANS L'HÉRAULT

Barthe, député socialiste de l'Hérault, sollicitait, pour la première fois, les suffrages des « vaillantes populations de l'Hérault ». Au cours d'une réunion contradictoire, son concurrent crut lui donner un coup fatal en s'écriant avec dédain :

— L'homme que vous avez devant vous est pharmacien, sans doute, mais il n'est que pharmacien de deuxième classe !

Il y eut un grand silence dans la salle. L'attaque avait porté et le corps électoral était troublé. Mais le citoyen Barthe s'était dressé :

— Citoyens, riposta-t-il, il est vrai que je ne suis que pharmacien de deuxième classe, mais, lui, c'est un c... de première classe !

Ce fut décisif. Un grand rire secoua l'auditoire. L'élection du citoyen Barthe était désormais assurée.

Sunlight
Savon

(VOIR EN DERNIERE PAGE)

LA CONFÉRENCE ANGLO-RUSSE SEMBLE VOUÉE A L'ÉCHEC

Les quatre milliards de livres sterling que réclament les bolchevistes comme indemnité se décomposent sous les trois chapitres suivants :

1° Pour frais résultant du concours apporté par le gouvernement britannique aux organisations contre-révolutionnaires Koltchak, Denikine, Wrangel, etc., 12.213 millions de roubles-or.

2° Dommages occasionnés aux transports et indemnités de guerre civile, 11.271 millions de roubles-or.

3° Appauvrissement de l'industrie et de l'Agriculture russes et de la production en général imputable à la contre-révolution appuyée par les Alliés, 15.560 millions de roubles-or.

Pour consentir à abandonner leurs prétentions, les bolchevistes demandent l'annulation de la dette de guerre anglo-russe, l'annulation des réclamations des sujets britanniques qui ont vu leurs biens confisqués en Russie. Ils prétendent, en outre, à un emprunt colossal.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que le gouvernement britannique fasse annoncer très haut que, dans ces conditions, il n'y aura aucun espoir de poursuivre utilement la conversation avec les Russes. C'est peut-être d'ailleurs à cette constatation sceptique que M. Mac Donald voulait amener l'opinion travailliste anglaise.

Pour le moment, le deuxième comité de la conférence qui s'occupe d'élaborer un traité de commerce et de navigation, a continué cependant ses travaux.

TUÉ PAR UNE BERLINE

Un terrible accident s'est produit sur le carreau de la fosse Notre-Dame, des Mines d'Aniche à Waziers Un ouvrier, M. Paul Delattre, 24 ans, se tenant près du monte-charge et assurait la manœuvre des berlines

A un moment donné une berline descendante qui n'avait pas été « bloquée » par l'emballeur heurta l'encadrement du monte-charge et bascula Paul Delattre qui se trouvait à proximité fut atteint à la tête par l'angle de la berline Le malheureux eut le crâne littéralement ouvert Il expira au moment où ses camarades le plaçaient dans la voiture d'ambulance

Le cadavre de M. Delattre a été ramené chez ses parents, rue Benjamin-Favre à Waziers.

MORTE DE FRAYEUR A LA SUITE D'UN ACCIDENT D'AUTO A ANGRES

M. Lucien Huiot, cultivateur à Quiéry-la-Motte, revenant d'Houdain en auto, transportait dans sa camionnette M. Henri Duhayon, sa dame, née Clarisse Debuchy et leur fils Jules

Dans la traversée d'Angres, près de l'évin, le chauffeur essaya de dépasser deux cyclistes qui roulaient dans la même direction ; pour ce faire, il monta sur le bas côté de la route, mais voulant éviter un monticule de boue sèche, l'auto heurta violemment et une de ses roues se détacha projetant la voiture dans le fossé.

Immédiatement des passants se précipitèrent au secours des occupants qui, fort heureusement ne portaient que quelques contusions. très légères.

Mme Duhayon, effrayée, était tombée en syncope ; on la transporta au café Leclercq, d'où on manda d'urgence M. le docteur Vasseur. Malheureusement, la pauvre femme expira avant l'arrivée du médecin ; elle était morte de frayeur

LA QUESTION DE L'ADDUCTION DES EAUX DANS LES R. L.

M.M. Potié, sénateur, président du Conseil Général du Nord et Morain, préfet de ce département, accompagnés des chefs des services techniques se sont rendus mardi matin au ministère des régions libérées, où ils ont entretenu le ministre de la question concernant l'adduction des eaux dans les communes dévastées.

M Louis Marin a accueilli très favorablement les suggestions qui lui étaient soumises et a promis de faire le nécessaire pour que les organismes intéressés de son ministère et du ministère des finances commencent l'examen dans un délai très rapproché, des propositions qui venaient de lui être exposées.

LES JUGES ANGLAIS SONT SÉVÈRES AUX CHAUFFEURS

Londres, 5. — On a jugé, aujourd'hui, à l'Old Bailey, un chauffeur de taxi, accusé d'homicide involontaire. Le prévenu avait, en effet, à répondre de la mort d'une femme et des blessures d'un homme qu'il avait renversés en face de l'hôpital Saint-Thomas

Commentant le verdict, le magistrat président déclara :

« Votre responsabilité est telle dans cette affaire, que si le jury ne vous avait pas recommandé à ma merci, je vous aurais envoyé aux travaux forcés Vous n'en ferez pas moins douze mois de prison, qui sont cent fois mérités ».

DANS LE BASSIN DE LIÈGE

Liége, 6. — A la suite de l'application du nouveau barème de salaires depuis le Premier Mai, des grèves partielles ont éclaté dans une demi-douzaine de charbonnages de Seraing, où l'on compte un millier de chômeurs.

LA RÉORGANISATION DES COMITÉS DE PRÉCONCILIATION

Le « Journal Officiel » a publié, mardi matin, un décret réorganisant les services du ministère des Régions libérées.

Ce décret est suivi lui-même de deux autres décrets : le premier fixe la composition du comité central de préconciliation, et le second celle des comités départementaux de préconciliation. Ils tendent tous deux à soumettre certaines indemnités de dommages de guerre à un recours extraordinaire en réduction, conformément à l'article 2 de la loi du 2 mai 1924

PROPRIÉTAIRES, DÉCLAREZ...

On nous communique :

« Aux termes de l'article 46 de la loi du 22 mars 1924 les propriétaires d'immeubles bâtis loués en tout ou en partie doivent produire, avant le 1er juillet 1924 une déclaration écrite indiquant, au jour de sa production, le nom des locataires de chaque immeuble et le montant du loyer payé par chacun de ces locataires.

Toute infraction à ces prescriptions entraînera l'application d'une amende de cent francs, décimes compris, qui sera encourue autant de fois qu'il sera relevé d'omissions ou d'inexactitudes dans les renseignements qui ont à être fournis.

Par contre, au cas où la déclaration produite ferait apparaître des infractions aux prescriptions relatives à l'enregistrement des baux et des locations verbales, ces dernières infractions ne comporteraient pas d'amende et ne donneraient lieu qu'au payement d'un intérêt de retard au taux de 6 % en sus des droits exigibles.

Des formules spéciales pour la rédaction des déclarations seront, à partir du 15 mai prochain, mises gratuitement dans chaque mairie à la disposition des intéressés. Pour éviter toute difficulté dans l'utilisation des données fournies, les propriétaires sont d'ailleurs invités à produire une déclaration distincte pour chacun de leurs immeubles.

Les déclarations seront remises ou adressées, sous pli affranchi, au Contrôleur des Contributions directes dans la circonscription territoriale duquel se trouve l'immeuble.

Toutefois, pour les bâtiments situés en dehors du département, les déclarations pourront être adressées au Directeur des Contributions directes en résidence au chef-lieu du département de la situation des biens. »

Le drame d'Eecke

L'ENQUÊTE A CONFIRMÉ LES DIRES DU FERMIER DEGRAEVE SUR LE MEURTRE DU POLONAIS

Nous avons relaté hier les détails du drame qui s'est déroulé dimanche soir à l'intérieur de la ferme de M. Sylvain Degraeve et qui s'est terminé par la mort de l'ouvrier polonais Stanislas Olynick.

L'état de Mme Degraeve ne s'est pas aggravé et l'on espère à moins de complications imprévues, qu'elle sera promptement rétablie.

FAUSSES RUMEURS

Nous avons fait hier une allusion à propos de cette triste affaire Il était de notre devoir d'en rechercher l'origine et de les vérifier. C'est ce que nous avons fait mardi matin, tant au village d'Eecke que dans les communes voisines et à Hazebrouck où la famille Degraeve-Fagoo est connue et possède de la parenté.

A Eecke et à Hazebrouck la rumeur n'a pas cessé ; elle fait tâche d'huile Mais en même temps que les langues indiscrètes la colportaient encore, nous avons recueilli, au cours de notre nouvelle enquête, des témoignages concordants à commencer par ceux de M. Sylvain Degraeve, de Mme Degraeve et de la servante Marie-Louise Blanckaert c'est-à-dire les trois auteurs ou témoins du drame, desquels il faut conclure que le polonais est bien l'agresseur comme il a été dit et que le fermier a agi en état de légitime défense.

Les multiples blessures de Mme Degraeve démontrent la violence des coups qui lui furent portés.

D'autres part, le fait que M. Degraeve n'a été que gardé à vue pour les besoins de l'instruction et qu'il est maintenant laissé en liberté provisoire jusqu'à ce qu'elle soit close, permet de penser que l'opinion du Parquet est bien celle que nous indiquons : M Degraeve se trouvait en état de légitime défense.

Dès lors, la rumeur publique devrait cesser, sous peine de devenir une calomnie.

NOUVELLE DESCENTE DU PARQUET

L'enquête continue, avons-nous dit. Dans l'après-midi de mardi, le Parquet d'Hazebrouck s'est rendu une seconde fois à Eecke pour procéder à de nouveaux interrogatoires.

L'état et le plan des lieux ont été minutieusement relevés.

L'arme homicide — une fourche à cinq dents — arme terrible dans les mains d'un paysan a été saisie comme pièce à conviction et apportée à Hazebrouck mardi après-midi par un gendarme de Steenwoorde. Le manche est brisé aux trois quarts de sa longueur et le tronçon qui reste porte des éclaboussures de sang.

LES MINEURS EN GRÈVE DANS LA RUHR

Dusseldorf, 6. — Les patrons des mines ayant déclaré que seuls pourraient travailler les mineurs qui accepteraient de faire 8 heures au fond, des conflits ont éclaté.

Les mineurs ont, dans l'ensemble, refusé d'accepter ces conditions et le chômage s'est étendu. Les patrons ont déclaré le lock-out ce matin. Le travail ne continue plus que dans deux mines de la Deutsch Luxembourg, dans la région de Dortmund et à la mine Wilhelm à Gelsenkirchen où les ouvriers ont accepté de continuer à travailler 8 heures au fond.

Un congrès des syndicats de mineurs s'est réuni aujourd'hui à Bochum pour discuter de la situation.

DEUX COLLISIONS DE TRAINS DANS L'EST

UN EMPLOYE EST TUE DES VOYAGEURS SONT BLESSES

Belfort, 6. — L'express Paris-Belfort a tamponné un train de marchandises en gare de Port d'Atelier

Un employé de la Compagnie de l'Est a été tué et quelques autres blessés.

Aucun voyageur ne serait atteint.

Cet accident a provoqué une certaine perturbation dans le mouvement.

LES DEGATS SERAIENT CONSIDERABLES

Vesoul, 6. — L'express Paris-Mulhouse devant arriver à Belfort à 22 h. 45 est entré en collision avec un train de marchandises à la vitesse de 110 kilomètres à l'heure. Le choc fut effroyable et plusieurs voyageurs auraient été blessés Les dégâts sont considérables. (Agence Radio).

LES VOSGES, PAR AUTO-CARS

L'Administration des Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine annonce que ses services d'autocars de la route des Vosges recommenceront à fonctionner cet été dans les conditions suivantes :

1. *Circuits autour de Strasbourg* : a) Strasbourg, Sainte-Odile, Strasbourg (premier départ le 26 juin) ; b) Strasbourg Niederbronn, Strasbourg (premier départ le 21 juillet) — 2. *Service de la route des Vosges* : Premiers départs de Strasbourg et Mulhouse le 30 juin, a. Strasbourg, Wisches, Sainte-Odile, Champ-du-Feu, Volle, Selestat ou vice versa ; b) Sélestat, Haut-Koenigsbourg Col du Bonhomme, lac Noir, Kaysersberg, Colmar ou vice-versa ; c) Colmar, Turckheim, Trois Epis, Le Linge, La Schirmuht, Le Honneck, Mulhouse ou vice-versa. — 3. *Circuit Mulhouse-Ballon d'Alsace-Mulhouse* : Premier départ le 1er juillet. Mulhouse, Thann, Bussang, Ballon d'Alsace, Masevaux, Route Joffre, Thann, Mulhouse.

Renseignements : à Paris, 15, rue du 4 Septembre ; à Strasbourg, boulevard du Président Wilson.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Mauvais temps, couvert ou très nuageux, averses orageuses, quelques orages locaux, vent du sud-est, 2 à 4 mètres, hausse nocturne de température, minimum, 7°.

FEUILLETON DU 8 MAI 1924. — N° 37

Au Bord de l'Abîme

PAR

GEORGES DE BOISFORET

DEUXIEME PARTIE

Les drames secrets du cœur

Et puis, ils ignoraient son nom, à lui, Rob ; ils ignoraient le lien qui l'unissait à la marquise de Croix-Luc.

Ils étaient des comparses sans importance.

D'eux, il n'avait pas à s'inquiéter.

Mais, de Firmin, malheureusement, il n'en était pas de même.

C'était là, pour l'instant, qu'était le danger...

Le danger le plus grand peut-être auquel jusqu'alors il eût exposé...

Il en était à ce point de ses réflexions, lorsqu'il entendit frapper à la porte, puis une main tourna, de l'extérieur, la clef qu'il avait laissée dans la serrure, et, devant lui, il vit apparaître une jeune femme qui releva la voilette dont l'épaisseur lui cachait en partie le visage.

— Reine !... jeta-t-il dans un cri. Vous ici...

Elle avait refermé la porte derrière elle

— Oui moi... dit-elle. Ma visite chez vous, aujourd'hui est sans doute une imprudence Pour venir, j'ai menti à mon mari, j'ai menti à une amie, à une parente, qui insistait pour m'accompagner. Tous deux ne se doutent guère où je suis, à présent... L'un me croit au Bois, l'autre enfermée dans ma chabre, car j'ai dû prétexter une migraine soudaine pour éviter de sortir avec elle... Ah ! mentir, mentir, c'est ma vie désormais !...

— Reine !....

— Je voulais savoir... savoir absolument... Hier, vous avez dû voir le détective que je vous ai envoyé... Oui, je voulais savoir le résultat de votre entrevue avec lui... Apprendre de votre bouche ce qu'il n'a pas osé me dire peut-être : si je dois bannir à jamais de mon âme toute espérance, vivre dans le deuil, dans le deuil de mon enfant !

Elle s'était laissée tomber sur une chaise.

Il n'osait pas s'approcher d'elle.

Ah ! il eût payé de son sang le droit de l'étreindre dans ses bras !

Ce droit, hélas ! il l'avait perdu pour toujours.

Mais il s'énivrait de sa présence jusqu'au vertige...

— Bannir toute espérance ?... Non, Reine... J'ai vu, en effet, Monsieur Lechançois... J'ai en lui une foi profonde... Si quelqu'un peut, ici-bas, retrouver votre fils, il le retrouvera...

— Répétez-moi mot à mot tout ce qu'il vous a dit. Pour puiser en moi-même le courage de vivre, j'ai besoin d'avoir confiance... ah ! oui, tant confiance !

« Hélas ! et c'est peut-être nourrir un sentiment insensé !...

Alors pour obéir à sa sœur, il fit le récit exact, le récit détaillé de son entrevue avec Lechançois, la longue conversation qu'ils avaient eue ensemble, et aussi comment dans le détective, lui Rob, avait retrouvé un ancien compagnon de sa jeunesse avec qui, autrefois, il avait été lié intimement.

Cette rencontre imprévue était un coup heureux du sort, car Lechançois s'emploierait d'autant mieux, il s'efforcerait d'autant plus à mener à bonne fin sa difficile mission qu'il connaissait maintenant la parenté qui unissait la marquise de Croix-Luc à son ami...

Celui-ci n'avait pas pu lui cacher.

En reconnaissant Rob, il l'avait découverte de lui-même Il savait l'histoire de leur enfance à tous deux pour l'avoir apprise de sa bouche même à lui, Robert, alors qu'il croyait morte sa sœur

— Et... cette histoire, demanda-t-elle, vous l'avez racontée à d'autres encore ?

— A la Veuve Rouge et...

Il allait ajouter :

— A quelqu'un qui, à cette heure... et ce serait si bien pour vous et pour moi... n'est peut-être plus de ce monde...

Mais il jugea inutile de lui faire cette confidence...

D'autant plus que, même à elle, il estimait — par un scrupules de sa conscience — qu'il ne lui était pas permis pour le moment, de parler de Firmin...

Il acheva :

— ...Et c'est tout...

Elle s'était mise debout.

Elle déclara :

— Il faut que je parte... Le marquis est déjà de retour, peut-être

« Il est si éloigné des Champs-Elysées, le quartier que vous habitez !...

Au geste qu'elle fit pour fouiller dans un petit portefeuille à fermoir d'or, il devina qu'elle allait lui donner de l'argent

Alors, son front s'empourpra soudainement.

Et il protesta :

— Non, non, Reine, pas cela, je vous en supplie ! Je ne puis rien accepter de vous... surtout... surtout dans les circonstances présentes... Vous le sentez aussi bien que moi, n'est-ce pas ?...

— Oui, mais m'avez écrit votre intention de travailler, afin d'économiser la somme qui vous est nécessaire... car, sans argent, l'on ne peut rien... pour vous mettre à la recherche de la Veuve Rouge et de mon enfant... Travailler, vous occuper à une besogne mercenaire, perdre un temps précieux tandis que, moi, je... Non, non, je ne le veux pas !

— Lorsque je vous ai écrit cela, je n'avais pas vu Lechançois. Je n'espérais, je n'attendais d'aide de personne dans mes recherches... Il n'en est plus de même, à présent... Tous deux, nous devons agir de concert... Et j'attends ses instructions...

— Soit. Mais, pour vivre...

— Ne vous préoccup